



ASSEMBLEE GENERALE DES DDEN 41 / 16 JUIN 2023

Un grand merci à toutes les personnes présentes.....

Merci à tous ceux qui sont absents et qui se sont excusés

Mais aussi un grand merci à tous les DDEN qui n'ont pu être présents car ils font vivre notre UNION malgré les difficultés rencontrées.

J'aimerais, en ce jour où nous nous retrouvons, rappeler rapidement ce qu'est le DDEN et les valeurs qui correspondent à notre association.

Les DDEN sont des bénévoles partenaires de l'école publique. Bénévoles et indépendants ce qui leur permet d'avoir le rôle important de médiateur et de coordinateur entre les enseignants, les parents d'élèves, les municipalités, les services académiques.

Comme partenaires de l'école publique, les DDEN s'associent tout naturellement aux équipes éducatives parce qu'ils ont le même objectif : le bien-être des enfants.

Dans nos interventions, nous mettons en avant le rôle de l'école : véritable lieu d'éducation, de socialisation, de construction de la citoyenneté, fondé sur des valeurs de solidarité, de coopération et de responsabilité.

Les **D**élégués **D**épartementaux de l'**É**ducation **N**ationale sont des personnes "ressource" pour l'École. Ils sont garants des valeurs républicaines en référence aux principes qui ont fondé l'école publique : l'égalité, la gratuité, la laïcité.

Il y a quelques instants notre secrétaire nous a présenté un rapport complet des activités de l'année 2022 et de leurs évolutions.

En regard de ce rapport je voudrais donner un certain nombre d'informations à propos du changement de fonctionnement que nous venons de mettre en place.

Depuis le dernier renouvellement quadriennal le nombre de DDEN a fortement diminué, de plus le confinement dû au COVID a beaucoup changé nos habitudes et notre façon d'envisager à la fois sur notre manière de vivre et le regard que nous portons sur les autres.

Afin de pallier au nombre plus restreint de DDEN dans notre département, le conseil d'administration a proposé que chaque DDEN ne soit responsable que de deux écoles (ce qui veut dire : visite de l'école, participation aux conseils d'école, contact avec la municipalité) et devienne référent de trois ou quatre autres écoles dépourvues de DDEN.

Être référent voulant dire : je me fais connaître de ces écoles ; elles ont mes coordonnées pour qu'elles puissent me contacter dès qu'un problème se pose et je leur demande de m'envoyer régulièrement les compte-rendu des conseils d'école ce qui me permet de suivre à distance leur Vie.

Cette répartition ne peut se faire que dans le cadre de vos délégations de manière à choisir ces écoles dans les meilleures conditions possibles et pour vous et pour les écoles : écoles pas trop éloignées par rapport à votre lieu d'habitation, écoles que vous connaissez, le choix est assez large.

Je voulais rappeler également qu'en 2022 il n'y a pas eu d'exposition des travaux des élèves. Hélas cette année nous ne pourrions faire mieux : seules 9 écoles ont répondu à notre appel.

Le conseil d'administration a pris la décision de se déplacer vers ces 9 classes inscrites pour mettre en valeur leurs travaux réalisés par des photographies ou des films. Un montage sera composé et envoyé dans toutes les écoles de notre département par mail ou sur clé USB. Il sera également consultable sur notre site. Je tiens, avec le conseil d'administration à remercier ces classes pour leur participation et j'espère que cette nouvelle formule ne va pas trop les décevoir.

Maintenant il faut penser à l'avenir et peut-être ré-envisager nos différents projets et actions.

J'aimerais tout d'abord que notre nouveau fonctionnement se mette bien en place et que chacun y trouve satisfaction : les écoles, les municipalités et les DDEN. J'attends de vous des retours sur cette nouvelle conception de notre travail ainsi que des propositions permettant des améliorations si besoin est.

Nous continuerons à lancer une enquête comme nous le faisons depuis plusieurs années. Je voudrais insister sur l'efficacité de ces enquêtes auprès de nos écoles et de nos mairies. Elles y sont globalement bien accueillies. Le pourcentage de réponses que nous recevons permet d'en faire une synthèse correcte et valable.

Nous attendons de vous des idées de thème car c'est souvent dans le cadre des conseils d'école que se révèlent les problèmes qui peuvent être ressentis à l'identique dans nombre de nos écoles. Il faut que vous sachiez que les écoles mais également les municipalités, mesdames et messieurs les Inspecteurs, Madame la Directrice d'Académie et Monsieur le préfet reçoivent en retour la synthèse des réponses reçues et les questions soulevées dans le cadre de ces enquêtes.

Un autre sujet nous interpelle également : l'intérêt porté par nos écoles concernant notre exposition. Que faut-il faire ? depuis plusieurs années nous nous posons la question « faut-il continuer ? » annuler, proposer une autre activité ?

Je pense qu'il ne faut pas abandonner mais nous renouveler. Cette action nous permet de renforcer nos liens avec nos écoles puisque notre objectif est de mettre en valeur et faire connaître la richesse des travaux qui y sont réalisés.

Il faut que nous regardions peut-être avec plus d'attention, les intérêts de nos écoles et des écoliers. Notre proposition n'est peut-être plus très bien adaptée. Que proposer alors ? concours d'affiches, création d'une BD, reportage photographique, rédaction d'un livre, d'une poésie.

En conclusion, J'aimerais que l'année scolaire 2023/2024 soit pour notre Union un nouveau tremplin, un nouveau souffle et qu'elle nous permette d'évoluer, de faire que ce bénévolat soit un enrichissement personnel pour tous les DDEN, un soutien pour les équipes pédagogiques et les municipalités mais aussi un enrichissement pour les élèves de nos écoles du Loir et Cher.

Merci de votre attention et de votre écoute

Hélène Caron Présidente